

Zeitschrift:	Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte = Annuaire de la Société suisse de préhistoire = Annuario della Società svizzera di preistoria
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte
Band:	30 (1938)
Artikel:	Saint-Triphon (District d'Aigle, Vaud)
Autor:	Dubuis, Olivier
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-112839

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une figurine semblable à la nôtre et également sculptée dans une dent fut trouvée au Mas d'Azil sur la rive droite de l'Arise par E. Piette. Toutefois il s'agit en ce cas d'une statuette féminine aux seins cylindriques et pendants, aux oreilles bien marquées et dont le gros nez est séparé du front par un enfoncement distinct. (Voir L. Passemard, Les statuettes féminines paléolithiques dites „Vénus“ stéatopyges 1938, pl. VI, fig. 2, 3.) La figurine du Mas d'Azil fait partie du groupe des idoles féminines stéatopyges et pourrait être qualifiée de déesse de la fécondité, tandis que l'idole de Chaillexon manque de parties génitales et ne saurait être attribuée ni à une époque ni à un but déterminé.
— Deutschsprachig im JB. Hist. Mus. Bern 1938, 107 f.

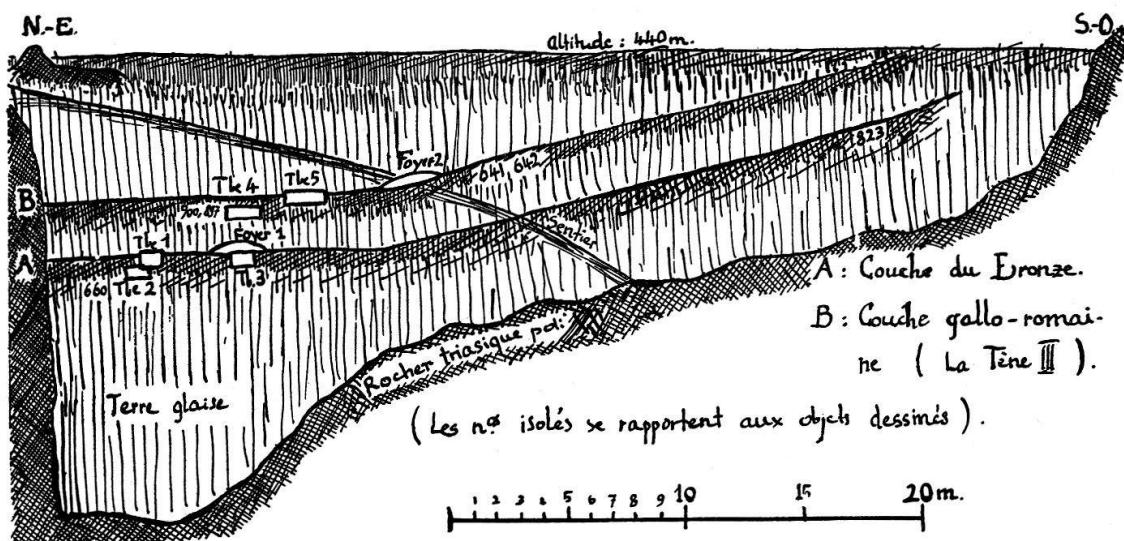
Saint-Tiphon (District d'Aigle, Vaud)

Par Olivier Dubuis

Le gisement auquel se rapportent ces quelques notes est situé au sommet de la carrière du Lessus, à 440 m. d'altitude et à environ 550 m. à l'O.-N.-O. du village de Saint-Tiphon (Commune d'Ollon). Coordonnées de l'Atlas Siegfried: 127. 150/564. 100.

Le Lessus n'est pas un nom nouveau dans l'archéologie vaudoise: on y a déjà fait de nombreuses trouvailles. En 1877, un dépôt de fondeur du Bronze III; en 1888, des tombes néolithiques (?) et de l'âge du bronze; quelques sépultures de La Tène; des vases romains. D'une façon générale, toute la région d'Ollon et de Saint-Tiphon est riche en antiquités (cf. Viollier, Carte archéologique du canton de Vaud, p. 259 sq).

Le petit plateau central de la colline de Saint-Tiphon s'abaisse en pente douce à l'Ouest; mais au N.-O., il descend beaucoup plus rapidement, offrant une inclinaison irrégulière due à des glissements de terrain et à d'anciens travaux de carrière. La roche de fond, affleurant par endroits, supporte ailleurs plus de 10 m. de terre. La „découverte“, enlèvement de cette terre destiné à dénuder le roc afin d'en permettre l'exploitation, a coupé le bord du plateau, formant un talus incliné à 45° qui constitue une excellente coupe du sous-sol. Le croquis du gisement montre deux couches archéologiques, A et B, montant du N.-E. vers le S.-O., et portées par une épaisseur assez



considérable de terre glaise. Leur pente a été provoquée par les mouvements lents et complexes de la masse de terre, facilités par la présence de l'argile, sur le rocher triasique que les glaciers avaient travaillés du Sud au Nord. Il est probable que les couches en place se trouvent à environ 100 m. de là, sur le plateau.

Les fouilles, très compliquées par ce déplacement des couches et parce que l' extraction de la pierre se fait à proximité immédiate du gisement, sont réduites à des sondages.

Couche A: 1. Tombes. Elles sont au nombre de deux. La première (n° 1), formée de dalles de 40 à 50 cm. déplacées mais disposées originairement en caisson (?), ressemble

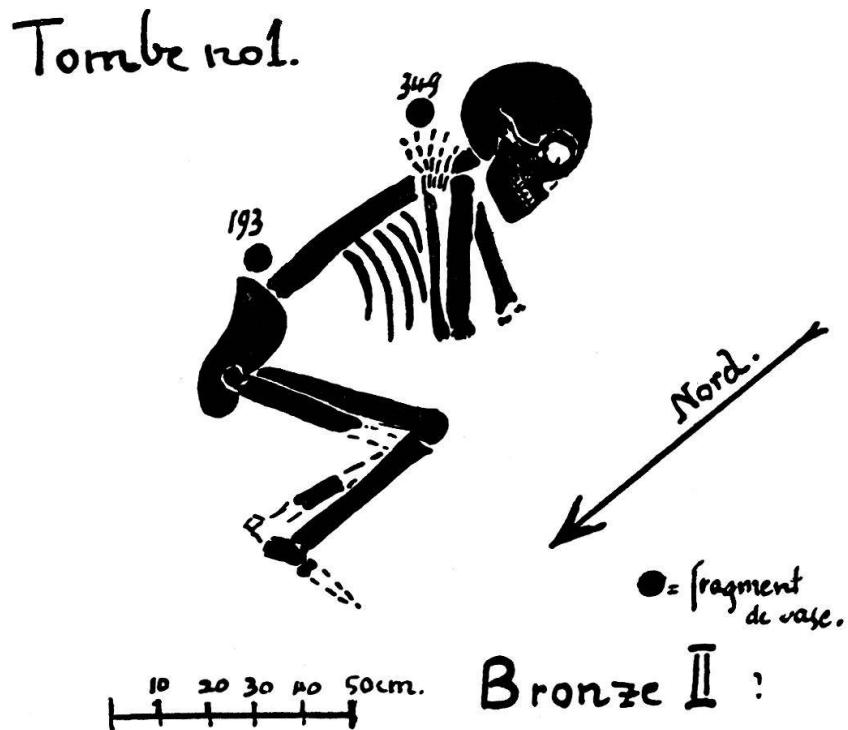


Fig. 37. Saint-Triphon. Tombe du Lessus

à celles qui furent découvertes en 1888. Elle contenait un squelette masculin replié et couché sur le côté gauche, la tête au Sud; la colonne vertébrale légèrement incurvée déterminait avec les fémurs un angle de 60° approximativement; les tibias étaient parallèles à la colonne; les bras repliés sur eux-mêmes, les mains dans la région des épaules et les coudes dirigés vers les genoux. Le crâne, en aussi mauvais état que les autres ossements, est dolichocéphale et leptoprosope; les dents, très usées, indiquent un individu âgé peut-être d'une soixantaine d'années; la voûte palatine frappe par son étroitesse. Longueur du fémur gauche: 444 mm.

En plus des ces restes humains, cette sépulture a fourni deux fragments de poterie grossière du début de l'âge du bronze (n° 193) et une phalange de bœuf (?); il est très possible que cela n'y ait pas été placé intentionnellement. De nombreux petits fragments de bois brûlé étaient mêlés à la terre de la tombe. La question de la date sera traitée plus loin.

Au pied de la tombe n° 1, au Nord des fémurs, j'ai trouvé les débris pèle-mêle d'un second individu, consistant en côtes, vertèbres, clavicule et humérus gauche;

l'extrémité distale de l'humérus droit a été trouvé près du bassin de la tombe n° 1. Le mort devait porter au bras gauche un bracelet: en effet l'humérus gauche a une tache verte d'oxyde sur sa face interne, au milieu de la diaphyse; cette marque pourrait aussi être due à la présence d'une fibule sur le côté gauche de la poitrine (?). Peut-être ce corps, après avoir été enseveli le premier dans le ciste a-t-il été relégué dans un coin pour laisser la place à un second occupant? (Tombe n° 2.)

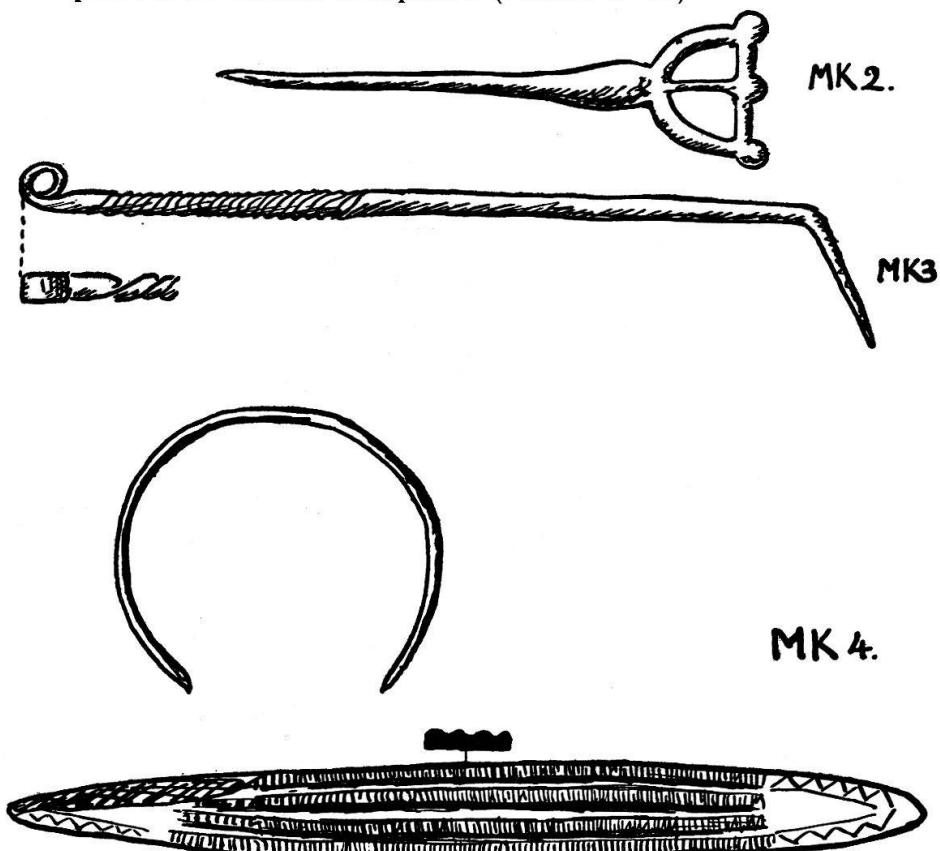


Fig. 38. Saint-Triphon. Bronzes du Lessus. $\frac{2}{3}$ grandeur

En-dessous de la sépulture n° 1, il y avait beaucoup de restes d'animaux: Suidés, Ovicapridés, Bovidés.

La seconde tombe de cet étage n'est pas encore complètement fouillée (n° 3): le haut du corps ne portait aucun objet. Le crâne avait été détruit par les ouvriers; le squelette, allongé sur le dos du N.-O. au S.-E., les mains ramenées sur les épaules, était protégé par des pierres de grande taille (20 cm. env.) disposées sans ordre apparent. A la terre étaient mêlés de petits débris de bois brûlé (cf. tombe n° 1). Longueur de l'humérus droit: 353 mm.; des radius: 249 mm.

La particularité de cette tombe est qu'un foyer de grandes dimensions (2 m. de diamètre) la couvre (Foyer n° 1). Les traces de feu ont une épaisseur approchant 10 cm.: au bas, on distingue une couche de terre cuite de 5 mm. et, en dessus, gisent de nombreux morceaux de bois calciné formant une couche continue. Parmi ces débris de bois et sur eux, on trouve des restes de poterie très variés, ainsi que des fragments d'os plus ou moins brûlés. Le tout est écrasé sous des pierres qui ont probablement servi à étouffer le feu.

Tous les tessons de céramiques livrés par le foyer n° 1 sont en terre ramassée sur place: on la reconnaît à d'abondantes miettes de mica et de quartzite enrobées dans la pâte. Leur épaisseur varie de 2 à 14 mm.; selon leur facture, on peut les classer en:

- a. Vases grossiers, sans traces d'ébauchoir . . . 26 %
- b. Vases grossiers avec traces d'ébauchoir . . . 1 %
- c. Vases lissés à l'extérieur 12 %
- d. Vases lissés à l'extérieur et à l'intérieur . . . 26 %
- e. Vases couverts d'une sorte d'enduit 35 %

Dans certains cas, la couleur n'est due qu'à un polissage soigné; mais dans d'autres, il semble qu'on ait badigeonné avec une terre donnant une teinte rouge ou ocracée à la cuisson; quelques fragments enfin sont couverts d'un enduit noir lustré. Ces morceaux de poterie datent de l'âge du bronze II et III (n°s 681 à 683, 704 à 705, 746 à 751).

Le foyer n° 1 a aussi fourni des débris (os et dents) de Bovidés, Canidés, Ovicapridés et Suidés; il semble qu'on a fait ici quelque festin funéraire après l'enterrement du mort.

2. Pièces isolées. A part les tombes et le foyer, cette couche a produit quelques pièces isolées dont les plus intéressantes sont les n°s 823 (fragment de vase décoré) et 660 (petit morceau de bronze; peut-être l'extrémité inférieure d'un manche de poignard de type italien, ép. Br. I II ?); on retrouve les genres de poteries du foyer n° 1 (n°s 23, 194, 354, 447, 847, 877).

3. Date. Pour conclure, de quelle époque la couche A date-t-elle? La céramique, comme nous l'avons vu plus haut, est du Bronze II et III; quant à la tombe, elle appartient très probablement au Bronze II, comme celles de ce type découvertes dans les environs d'Ollon. Il est vraisemblable que le niveau A est celui où l'on détruisit en 1888 des sépultures du Bronze II à IV.

Couche B: 1. Tombes. Il y en a deux: l'une (n° 4) renfermait le corps d'un enfant âgé d'environ 12 ans. Un amas de pierres sans ordre, à 20 cm. du fond de la tombe, protégeait le squelette. Celui-ci, allongé sur le dos du Nord au Sud, avait les membres supérieurs appliqués contre les côtés, l'avant-bras droit en pronation et le gauche en supination; le crâne avait été détruit par les terrassiers. Longueur de l'humérus gauche: 238 mm.; du radius droit: 190 mm.; du cubitus droit: 208 mm.

Jusqu'à ce jour, la fouille n'ayant pas encore atteint les jambes, le mobilier de la sépulture n° 4 consiste en une fibule de bronze à arc triangulaire gravé; cette pièce date de La Tène III (n° 305).

L'autre tombe de ce niveau B, le n° 5, est actuellement en fouille; le corps, étendu sur le dos, du S.-O. au N.-E., la tête reposant sur sa face gauche, les bras le long du corps et les mains ramenées sur le haut des cuisses, n'a encore livré aucun objet. Le crâne, assez court, appartenant probablement à un vieillard, présente l'anomalie suivante: la suture sagittale se continue jusqu'à la glabelle, déterminant deux frontaux.

A 20 cm. au-dessus du fond de la tombe, on constate la présence d'un lit de pierres régulier, sur lequel on trouve de nombreux débris d'animaux: Bovidés, Canidés,

Ovicapridés et Suidés, représentés surtout par des morceaux de mâchoire et des dents. C'est sur ces cailloux, que fut trouvé le n° 906 (petite plaque de fer allongée, recourbée et élargie à l'une de ses extrémités, et muni de deux rivets avec rondelles en bronze; destination indéterminée). A 30 cm. du fond de la fosse se trouve une seconde couche de pierre semblable à la première. En-dessus, dans la terre de remplissage, il y avait

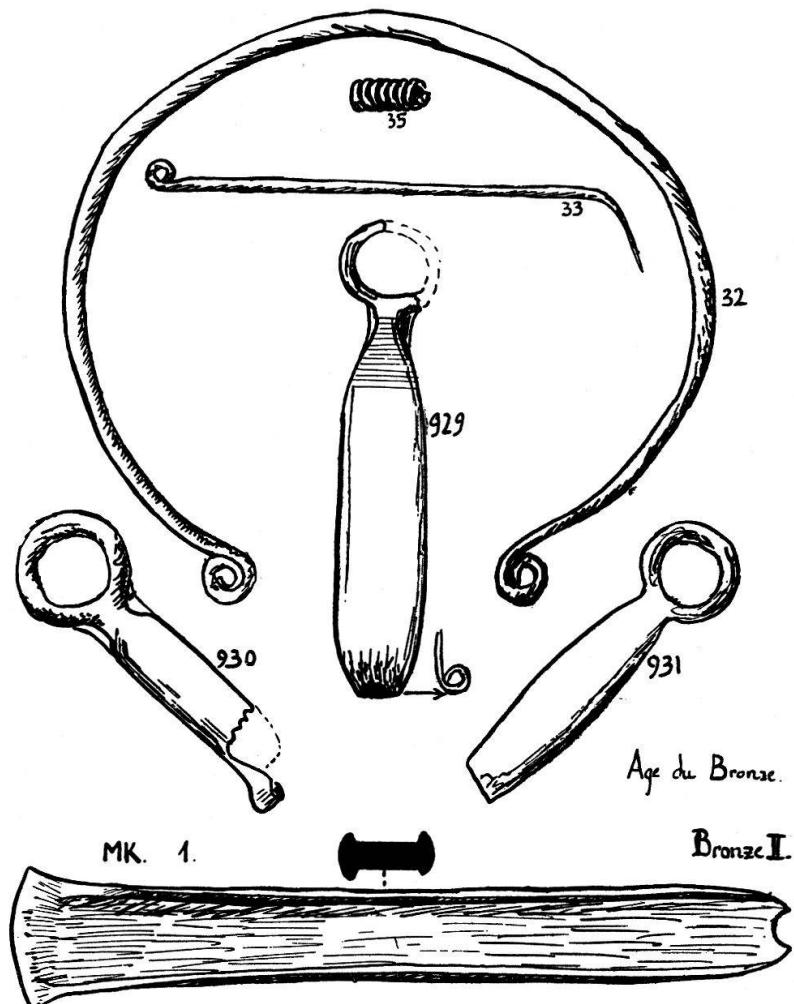


Fig. 39. Saint-Triphon. Trouvailles du Lessus. $\frac{1}{2}$ grandeur

un fragment de tuile romaine à rebords (tegula). Ici et là, quelques petits tessons de vases plus anciens que la tombe, usés sur leurs cassures.

2. Trouvailles isolées. Morceaux de poterie: l'un, orné de petits quadrilatères gravés au tour, porte des traces de peinture rouge et noire; un autre est décoré d'une multitude de traits horizontaux exécutés au peigne (La Tène III); un autre portait des bandes peintes rouges et blanches (La Tène III). Au niveau B, la poterie a fait de grands progrès: elle est tournée, bien cuite et l'on ne se sert presque plus de la terre locale, remplacée par des matériaux purs et uniformes nos 6, 7, 444, 622, 658, 786, 848 à 849, 897). Plusieurs tessons sont vernissés.

Ce niveau a aussi livré des restes d'objets métalliques: nos 642 (clou en fer forgé, provenant d'un cercueil?), 900 (fragment d'épingle ou de fibule en bronze, strié sur un côté), et 641 (morceau d'un objet en bronze indéterminé). Près de la tombe n° 4,

trouvalle d'un petit lingot d'étain ou de plomb. Enfin cette couche montre les traces d'un foyer encore stérile (foyer n° 2).

3. Date. A l'aide des objets mentionnés, nous pouvons faire remonter la couche B à La Tène III, soit au début de l'époque romaine.

Couche romaine: Les restes romains s'étendent de la couche B presque jusqu'au sol actuel. On y trouve des tuileaux de petites dimensions provenant autant de tuiles creuses (imbrices) que de tuiles à rebords (tegulae); des morceaux de briques plus ou moins cuites; un fragment de pied d'amphore (?); des petits tessons à vernis mal conservé; un morceau de poterie sigillée décadente (III^e s.); des débris de Bovidés, Canidés, Evidés, Ovicapridés et Suidés.

Pièces de provenance incertaine: 1. Age du bronze. On m'a remis comme venant de Saint-Tiphon plusieurs objets en bronze: deux torques filiformes semblables, deux fragments de parure en forme de ressort à boudin, une épingle à tête enroulée et à tige coudée, trois pendeloques dont une gravée, et quatre dents humaines: une pré-molaire et trois molaires. Tout cela viendrait d'une même tombe, les objets situés près du crâne (nos 32 à 33, 35, 929 à 931).

MM. Büchi et Kaesermann, de la carrière du Lessus, à qui je suis très reconnaissant d'avoir autorisé mes recherches, possèdent à leur bureau les pièces suivantes, trouvées dans leur exploitation:

- une mandibule de vieillard;
- une petite hache à bords droits du Bronze II (MK 1);
- une épingle en forme de trident, du Bronze (MK 2);
- une épingle à tête enroulée, à tige torse et coudée, du Bronze? (MK 3);
- un bracelet en ruban, du Bronze II (MK 4).

(Les objets sont en bronze).

Le musée d'Aigle possède un vase de même provenance, donné par Mme Kaesermann; on pourrait le classer à l'âge du bronze (MRH 21).

Epoque romaine. On m'a donné un fragment de poterie sigillée vernissée et décorée de personnages en relief; il doit avoir fait partie d'une sorte de coupe et a été trouvé au Lessus:

La bande ornée se termine en haut par un motif représentant les plis stylisés d'une étoffe; un filet ondulé le sépare des personnages. Le plus grand de ceux-ci est une femme drapée comme la Vénus de Milo dans une robe ample tombant des hanches; coiffée à la grecque, elle porte la main droite à sa robe et élève la gauche à la hauteur de son visage; c'est probablement Vénus. Au niveau de ses jambes, on voit: à sa droite, un musicien nu, tenant un vêtement sur le bras gauche et une lyre de la main gauche; à gauche de la déesse se tient un homme nu muni dans sa main droite d'un instrument indéterminé; encore plus à gauche est un second musicien semblable au premier, et enfin un grand trépied aussi haut que la déesse qui le regarde. Au niveau des épaules de Vénus: à sa droite, un gladiateur romain casqué, armé de l'épée courts et du bouclier rectangulaire, vêtu du „campestre“, fait face à un gladiateur barbare (?) vêtu comme

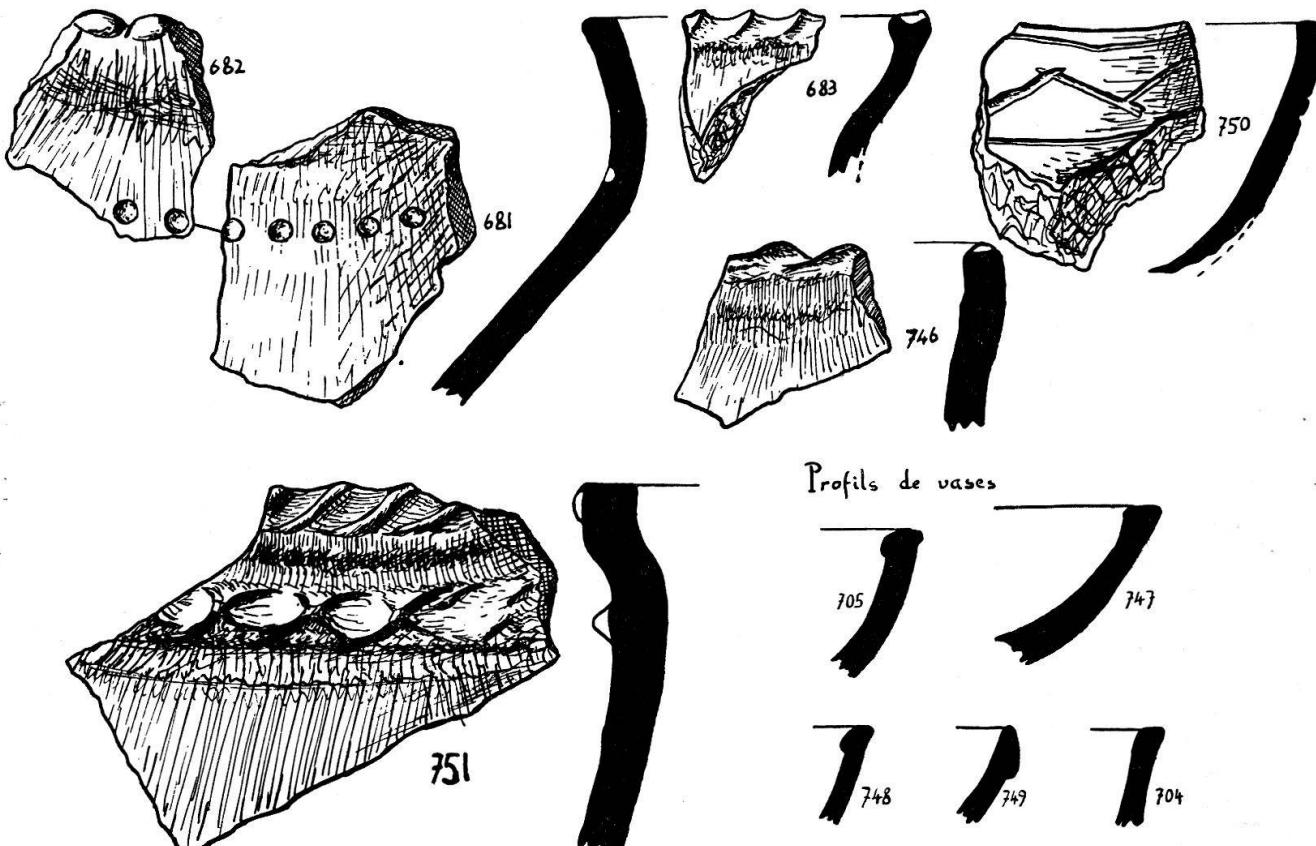


Fig. 40. Saint-Triphon. Céramique du Lessus, Foyer I. $\frac{1}{2}$ grandeur

le Romain, chaussé de cnémides et armé d'un bouclier étroit; il tient de sa droite une arme offensive peu reconnaissable. Plus loin, près du trépied, répétition du gladiateur romain. Les figures du haut sont séparées de celles du bas par trois énormes astérisques. Au milieu entre Vénus et le trépied, à mi-hauteur, un Satyre ailé et agrémenté d'une longue queue joue de la double flûte. Ce fragment date du I^{er} ou du II^{me} siècle.

Ces quelques notes suffiront à faire comprendre l'intérêt que présente le site de Saint-Triphon, habité dès le début de l'âge du bronze; l'époque de Hallstatt manque.

J'espère pouvoir présenter une nouvelle communication l'année prochaine et décrire les tombes complètement fouillées. Je remercie ici tous ceux qui m'ont facilité la tâche, et particulièrement M. Chevalley, conservateur du Musée historique cantonal, qui a bien voulu visiter le terrain et revoir ce travail.

Neue Befunde an einer jurassischen Römerstraße

Von A. Gansser-Burckhardt

Die römische Straße, welche von Avenches nach Augst führt, durchbricht auf dem Krähegg bei Langenbrück den Kalkfels. Es sind an jener Stelle die in den gewachsenen Fels eingehauenen wohlbekannten Karrengeleise bloßgelegt, an der Stelle, die als „Seilhüslifluh“ bezeichnet wird.

Im Jahre 1927 legte ich eine von Schutt noch bedeckte Stelle der Straße frei, ohne daß außer der Fortsetzung des eingeschnittenen Geleises irgendwelche Funde